

Gérer la croissance

François Varin

Number 133, Summer 2012

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/67062ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Varin, F. (2012). Gérer la croissance. *Continuité*, (133), 51–52.

GÉRER LA CROISSANCE

par François Varin

Différents besoins peuvent motiver l'agrandissement d'un bâtiment : améliorer le confort, avoir une chambre à coucher supplémentaire ou se doter d'une pièce de séjour plus ouverte sur l'extérieur, qui pourra servir de véranda fermée ou de solarium, par exemple.

Normalement, il est toujours possible d'agrandir un bâtiment, peu importe sa nature ou son intérêt. Le défi est de le faire dans le respect de l'architecture originale, avec le souci de réaliser l'intégration la plus harmonieuse possible.

Les quelques règles qui suivent devraient guider la conception d'un agrandissement, afin qu'il soit réalisé avec soin et mesure, dans le respect du bâtiment existant.

APPROCHE

POUR BIEN AGRANDIR

Respecter l'édifice d'origine constitue la prémisses essentielle à un projet d'agrandissement réussi. On doit pouvoir continuer à percevoir son état, son volume, les étapes de son évolution. Un agrandissement démesuré pourrait entraver la lecture du style et de l'architecture d'origine.

L'agrandissement devrait être situé à l'endroit le plus approprié, le plus souvent sur le côté du bâtiment où le résultat sera le plus équilibré. Pour déterminer l'emplacement idéal, on tiendra compte de l'organisation fonctionnelle à l'intérieur de la maison, mais aussi de l'orientation du soleil, afin de laisser le plus d'éclairage naturel possible pénétrer dans l'agrandissement ou la nouvelle pièce. Il faut bien entendu éviter toute construction sur la façade principale, afin de ne



L'intégration harmonieuse d'un agrandissement constitue tout un art. Voici quelques règles de base, à appliquer avec discernement selon le cas.

pas dénaturer l'aspect du bâtiment d'origine.

Les bâtisseurs d'autrefois ont démontré leur savoir-faire à cet égard en construisant, par exemple, la cuisine d'été ou la véranda sur le côté, dans le prolongement du corps principal du bâtiment, et parfois à l'arrière.

Il va de soi qu'un agrandissement est plus petit que le bâtiment principal. Il ne doit ni l'écraser, ni le concurrencer par ses dimensions. La règle de base : la volumétrie d'un agrandissement doit représenter moins de 60 % de celle du bâtiment d'origine.

La hauteur, elle, devrait être inférieure à celle du bâtiment original, afin d'éviter une continuité du faîtage qui alourdirait visuellement l'ensemble et entraverait la perception de l'état d'origine. La transition entre le bâtiment et l'agrandissement doit être nette.

Règle générale, la toiture de l'agrandissement reprendra les mêmes pentes que la toiture d'origine. Toutefois, un agrandissement d'un étage pourrait avoir une pente différente et moins prononcée, à l'image des galeries couvertes. L'angle de la toiture doit être calculé suivant l'espace disponible pour

Il faut établir une transition nette entre l'agrandissement et le bâtiment principal, de manière à ce qu'on puisse continuer de percevoir le style et l'architecture d'origine.

Photo : Perry Mastrovito



Idéalement, les fenêtres de l'agrandissement reprennent les caractéristiques dominantes de celles du bâtiment principal.

Photo : François Varin

s'accrocher judicieusement au bâtiment principal et dégager une hauteur de plafond suffisante.

En aucun cas la largeur de l'agrandissement ne sera supérieure à celle du bâtiment principal. En fait, elle ne doit pas excéder 75 % de sa largeur, de manière à ce qu'il prédomine visuellement.

Le plan de façade de l'agrandissement devrait être en retrait au sol et ne pas empêcher la perception des angles du bâtiment d'origine. Cette façon de faire favorise une meilleure compréhension des étapes de l'évolution du site et des différentes époques de construction. Puisque les fenêtres constituent une composante importante de la qualité et du style d'un bâtiment, les dimensions et les proportions de celles de l'agrandissement jouent un rôle majeur dans le succès de l'intégration. L'agrandissement devrait s'inspirer de la nature et du détail des fenêtres d'origine et en reprendre les caractéristiques dominantes, par exemple la forme d'un rectangle debout (avec ou sans imposte), une ouverture à battants ou à guillotine, etc. Ce qui ne signifie pas qu'il ne peut pas avoir de plus grandes ouvertures, bien au contraire. Dans ce cas,

on aura recours à des doublets (fenêtres mises côte à côte).

L'utilisation de matériaux semblables à ceux de la construction originale assurera une meilleure intégration grâce à une continuité de texture et de couleur. Employer un matériau différent crée une rupture parfois souhaitable, mais le plus souvent malhabile. Bien que le bois et la brique entraînent habituellement des résultats heureux, l'important est d'utiliser des matériaux durables que l'on peut entretenir.

De même, sans verser dans le mimétisme, la reprise discrète de certains détails, caractéristiques ou couleurs du bâtiment original participe à l'harmonie de l'ensemble et à une transition plus douce entre deux époques.

Bref, en matière d'intégration, tout est question d'équilibre, de dosage, d'harmonie. Il faut généralement éviter la rupture ou les contrastes trop accentués. L'agrandissement ne doit pas attirer l'attention ni faire ombre au bâtiment principal. L'œil averti doit toujours pouvoir distinguer l'ajout récent.

François Varin est architecte.



Utiliser des matériaux semblables à ceux de la construction d'origine permet d'harmoniser l'ensemble par l'unité des textures et des couleurs.

Photo : François Varin



N° 758, AOÛT 2012

Un dossier consacré au rôle important de la mémoire dans notre devenir collectif.

En kiosques le 28 juin

www.revuerelations.qc.ca